



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° IND-UT-25

Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur

1. Secteur d'application

Industrie.

2. Dénomination

Installation d'un traitement d'eau performant pour l'alimentation d'une ou plusieurs chaudières de production de vapeur d'une chaufferie dont la puissance utile nominale totale de l'ensemble des chaudières est inférieure à 20 MW (hors chaudières de secours).

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Le traitement d'eau performant est soit un traitement d'eau par osmose inverse, soit une déminéralisation sur résines échangeuses d'ions.

L'installateur atteste que la conductivité de l'eau d'appoint mesurée en aval de la nouvelle installation de traitement d'eau performant est inférieure à 50 $\mu\text{S}/\text{cm}$. Ce document présente en outre la valeur de cette conductivité.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

10 ans.



5. Montant de certificats en kWh cumac

Ce montant dépend de la zone géographique dans laquelle se situe l'installation. Dans la présente fiche, la France est découpée en 4 zones au sein desquelles il est considéré que les caractéristiques de l'eau d'appoint ne varient pas. Ces 4 zones correspondent aux listes de départements, établies comme suit :

Zone A : 2A, 2B, 03, 12, 15, 19, 22, 23, 29, 35, 42, 43, 47, 48, 49, 50, 53, 56, 58, 63, 64, 65, 70, 74, 87, 88. Les DOM sont considérés comme appartenant à la zone A.

Zone B : 01, 02, 04, 06, 11, 14, 17, 24, 26, 27, 38, 39, 45, 55, 76, 77, 78, 80, 83, 84, 89, 95

Zone C : 07, 08, 09, 10, 13, 16, 18, 21, 25, 28, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 40, 41, 44, 46, 51, 52, 54, 61, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 75, 79, 81, 82, 85, 86, 90, 92, 93, 94

Zone D : 05, 34, 57, 59, 60, 62, 73, 91

Zone géographique	Mode de fonctionnement du site	Montant en kWh cumac par kW de puissance nominale	X	Puissance nominale ⁽¹⁾ (kW)							
A	1x8	77		X	P_n						
	2x8, 6 jours sur 7	173									
	3x8 avec arrêt le week-end	212									
	3x8 sans arrêt le week-end	308									
B	1x8	241				X	P_n				
	2x8, 6 jours sur 7	543									
	3x8 avec arrêt le week-end	664									
	3x8 sans arrêt le week-end	966									
C	1x8	474						X	P_n		
	2x8, 6 jours sur 7	1066									
	3x8 avec arrêt le week-end	1303									
	3x8 sans arrêt le week-end	1895									
D	1x8	657								X	P_n
	2x8, 6 jours sur 7	1479									
	3x8 avec arrêt le week-end	1807									
	3x8 sans arrêt le week-end	2629									

(1) Puissance nominale : somme des puissances nominales utiles des chaudières concernées par l'action sur le traitement d'eau dans la chaufferie.